



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 3 juin 2020

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes : CNR et ARBEAUSOLUTIONS en première ligne avec la dévitalisation écologique, une technique innovante

A l'occasion de la journée mondiale de l'environnement le 5 juin, CNR revient sur la technique de dévitalisation écologique. Un dispositif innovant et efficace de lutte contre les plantes invasives mis en place depuis 2018. Les premiers résultats montrent déjà son efficacité avec un taux de mortalité des faux indigos (*Amorpha fruticosa*) pouvant atteindre jusqu'à 90 % en une saison de végétation (avril-septembre 2018). Des essais sur d'autres espèces envahissantes vont par ailleurs être menés au cours des années 2020-2021.

La dévitalisation écologique ! Cette innovation a permis de développer une solution écologique, alternative aux produits phytosanitaires chimiques, pour éliminer la végétation ligneuse envahissante comme le faux indigo* (*Amorpha fruticosa*), Espèce Exotique Envahissante présente à des endroits stratégiques des berges du Rhône gérées par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et pouvant perturber la pérennité des ouvrages hydrauliques.

La propagation de ces Espèces Exotiques Envahissantes constitue également la troisième cause de disparition de la biodiversité mondiale (UICN, 2019). En France et en particulier sur le Rhône, de nombreux gestionnaires fluviaux et d'espaces naturels sont confrontés régulièrement à cette problématique.

Jusqu'à très récemment, les produits chimiques phytocides pouvaient être très efficaces mais avaient une empreinte écologique désastreuse. Pour répondre à cet enjeu écologique, CNR est engagée depuis plusieurs années dans **une politique Zérophyto** sur ces substances qui sont dorénavant interdites en France. Cette innovation met en lumière une technique efficace et écologiquement positive pour le milieu naturel.

Le procédé en quelques mots

Ce nouveau procédé, qui a déjà fait ses preuves sur des espèces natives (peupliers, chênes, saules...), a donc été étendu aux Espèces Exotiques Envahissantes.

Le principe est d'intervenir au niveau de la physiologie des végétaux ligneux, en couplant des techniques mécaniques et biochimiques.

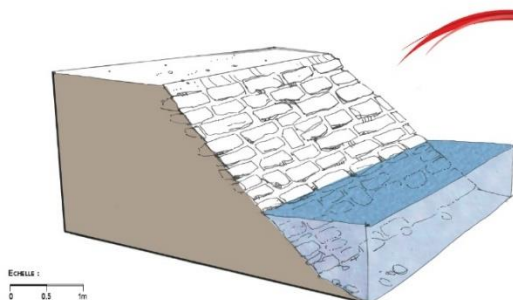
La solution utilisée est un mélange de substances salino-acides d'origine naturelle appliqué sous forme de « **patch** » au pied de chaque tige des arbustes, avec un écorçage préalable.

L'objectif de la technique est de perturber la circulation de la sève au sein du végétal et notamment de dérégler la connexion entre les organes de croissance (tiges/feuilles) et les racines, siège du prélèvement des nutriments.

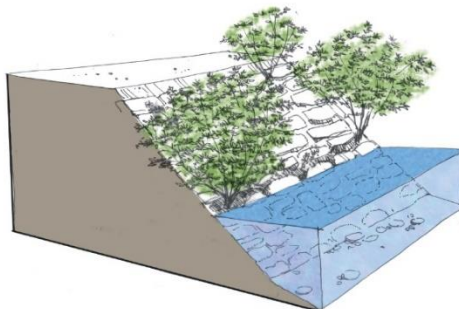
Contacts Presse :

Quentin PECHOUX – q.pechoux@cnr.tm.fr – 06 31 27 19 36

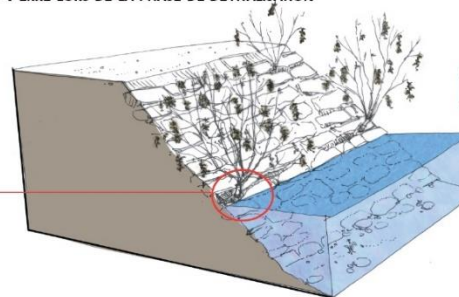
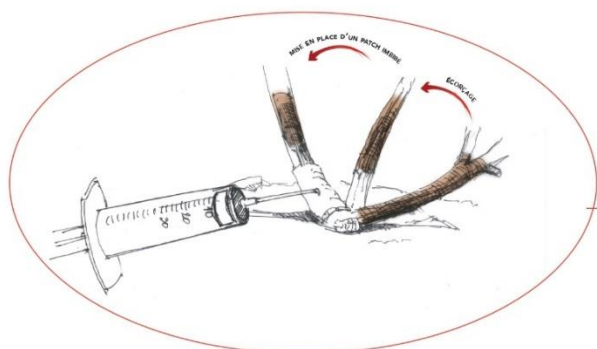
01 - PERRÉ INITIAL



02 - PERRÉ LORS DE LA PHASE COLONISATION DE LA VÉGÉTATION



03 - PERRÉ LORS DE LA PHASE DE DÉVITALISATION



L'injection du « patch » permet la dévitalisation de l'espèce exotique envahissante

Ces travaux de R&D ont été menés conjointement entre CNR et ARBEAUSOLutions. Ce procédé a fait l'objet d'un dépôt d'un brevet par ARBEAUSOLutions.

Cette solution nécessite des moyens légers et courants ce qui la rend tout à fait répliquable sur d'autres espèces en France et à l'international.

Des premiers résultats significatifs

Les premières expérimentations ont montré un taux de mortalité des faux indigos (*Amorpha fruticosa*) pouvant atteindre jusqu'à 90 % en une saison de végétation (avril-septembre 2018).

En 2020-2021, les expérimentations se poursuivront et se déploieront de manière opérationnelle : à plus large échelle (chantier de génie écologique), sur d'autres types de sites (berges à substrat naturel) et sur d'autres espèces envahissantes comme l'ailanthe glanduleux (*Ailanthus altissima*) permettant ainsi d'intéresser d'autres gestionnaires en France et à l'international.

*Le faux indigo est une plante ligneuse très vigoureuse, dont les graines ont un pouvoir de germination très important. Elle colonise facilement les berges anthropisées (perrés maçonnés, enrochements, digues...) en supplantant souvent les espèces locales. Sur les berges en perrés d'Avignon, la colonisation date d'une dizaine d'années.

A PROPOS

CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, gestion et déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles. Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit près de 15 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Contacts Presse :

Quentin PECHOUX – q.pechoux@cnr.tm.fr – 06 31 27 19 36